



COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 10.07.2023

Lisieux

Présents : M. Pierre LERESTEUX

MM. BAILLARD, BELLISSENT, CUCURULO, DESHEULLES, DUBOURG, GALLIOT, GIFFARD, GUERRIER, GUESDON, KOCISZEWSKI, LEFRANCOIS, LE GALL, MICHEL, ROUTIER et VOISIN

Excusés :

Mmes EVAIN et LE MAISTRE

MM. BEUCAMP, DESMONS, FERET, GOURDEL, GRESSENT et RAHO

Assistent sans voix délibérative : Mmes ABERGEL et DAYAUX et M. GUERIN

Pierre LERESTEUX accueille les membres et excuse les absents.

1 – CONDOLEANCES / REMERCIEMENTS

1.1 – Condoléances

Pierre LERESTEUX présente, au nom de la Ligue et du Comité de Direction, ses condoléances aux familles et clubs pour le décès de :

- Charles BALLON, dirigeant du FC FLERIEN
- Evelyne MENANT, comptable de la Ligue de Football de Normandie, avec une pensée particulière pour sa famille à laquelle il souhaite beaucoup de courage.

1.2 – Félicitations

Les membres félicitent tous les champions de la saison 2022/2023 ainsi que les 3 nouveaux délégués nationaux :

- Nathalie SUZE (27)
- Eric FERON (27)
- Romain LAVIDIERE (76)

2 – VALIDATION DES PROCES-VERBAUX

Les procès-verbaux du 9 mai et 16 juin 2023 sont validés.



3 – INFOS FFF

Les membres sont informés des différentes actualités fédérales :

- **Challenge National PEF à Clairefontaine du 30 juin au 2 juillet 2023**
 - Club lauréat : CO CLEON. Les membres félicitent le club pour ses efforts et sa récompense.
- **Rentrée du Foot + Remise des labels fédéraux**
 - le 20 septembre 2023. Les membres se sont positionnés sur un club auprès duquel et les démarches utiles vont être entreprises.
- **Lauréats Toutes Foot (cérémonie de remise des Trophées le 24 juin 2023 à Clairefontaine)**
 - District : Eure
 - Clubs :
 - Vedette de Boisthorel (61)
 - US Rugles Lyre (27)
 - FC St Etienne du Rouvray (76)

Les membres félicitent le District de l'Eure pour sa 3^{ème} place en tant que District et les 3 clubs normands pour cette belle récompense.

- **Opération mini-buts 2023/2025**
 - 3 districts ont déjà entrepris cette opération la saison passée (Manche, Eure et Seine-Maritime) engendrant un investissement conséquent. Dès lors, une demande va être faite auprès de la FFF sur la possibilité de lancer cette l'opération au sein des 2 districts restants.
- **Aide complémentaire arbitrage amateur**
 - 750€ supplémentaire par district
- **Courrier JO2024**
 - Ouverture de la billetterie des Jeux – les territoires accèderont à la plateforme digitale dédiée d'achat et de distribution de billets selon le calendrier ci-dessous :
 - Du 5 au 25 septembre, ouverture de la plateforme aux ligues régionales ;
 - Au cours du premier trimestre 2024, ouverture aux districts et aux clubs.
- **Courrier Enveloppe FFA Equipement-Transport**
 - Equipement = 412 000 € (-10%)
 - Transport = 64 000 € (-22%)

Marc ROUTIER informe les membres que le schéma territorial va être légèrement modifié et sera acté lors de la réunion du 4 septembre prochain. Les enveloppes départementales ont été d'ores et déjà attribuées. Elles seront régionalisées dès le 31 janvier 2024 pour être certain de l'utilisation totale de l'enveloppe. Vincent DUBOURG s'étonne de la logique fédérale de diminuer l'enveloppe régionale alors qu'en fin de saison, une enveloppe complémentaire est toujours attribuée et entraînant un traitement des dossiers dans l'urgence.

4 – COURRIERS RECUS

4.1 – Courrier de l'ES COUTANCAISE

L'ES COUTANCAISE sollicite une dérogation pour faire évoluer une joueuse U15F en U18F, le club recensant une équipe U16F. Le club estime que le niveau de la joueuse lui permet de jouer dans une catégorie supérieure.

Jean-Pierre GALLIOT rappelle que lors du Comité de Direction du 12 septembre 2022, et validation par le PV du 3 octobre 2022, les membres avaient accepté 3 demandes similaires, en l'absence d'équipe U16F.

En l'espèce, ce n'est pas le cas pour le club mais les membres ne souhaitant pas pénaliser la joueuse, acceptent cette demande (Pour : 12 – Abstentions : 4), sous réserve d'une demande officielle écrite du club, accompagnée d'un dossier de surclassement validé par la Commission Régionale Médicale pour l'intéressée.

4.2 – Courrier de l'USON MONDEVILLE

Pierre LERESTEUX indique que le courrier de l'USON MONDEVILLE sera traité plus tard dans l'ordre du jour, lors de la validation des groupes pour la saison 2023/2024, le club s'interrogeant sur son positionnement quant au calcul du mini-championnat des deux groupes de Régional 1.

5 – JURIDIQUE



5.1 – Proposition de conciliation – Dossier TANDIA c/ LFN

Kerstie ABERGEL fait un point sur la proposition de conciliation du CNOSF dans le dossier cité en référence. Les membres acceptent la proposition (Pour : 12 – Abstention : 4).

Roger DESHEULLES intervient pour souhaiter qu'à l'avenir sur ce genre de dossier l'avis du juriste soit recueilli avant la prise de décision.

5.2 – Proposition de modification de l'article 34 du Statut Régional de l'Arbitrage

Jean-Pierre GALLIOT évoque la proposition commune des Commissions Régionales de l'Arbitrage et du Statut de l'Arbitrage concernant le nombre de rencontres dirigées par les arbitres stagiaires, le constat étant qu'il n'y a pas assez de rencontres entre le mois de janvier et le mois de juin pour satisfaire aux exigences du règlement.

L'idée de la commission est de pouvoir appliquer cette disposition dès le 1^{er} juillet 2023 et ce, afin de répondre à une demande des clubs.

Les membres valident cette nouvelle disposition à l'unanimité. Le Statut de l'Arbitrage sera donc mis à jour sur le site de la Ligue et auquel sera adjoint, en annexe, un tableau actualisé afin de faciliter la compréhension pour les clubs.

5.3 – Cas du FC THOUBERVILLE

Marc ROUTIER revient sur ce dossier, évoqué lors du dernier Comité de Direction du 9 mai 2023, afin d'y apporter une précision.

Il rappelle qu'un nouveau club souhaitait bénéficier de la même dérogation que le FC THOUBERVILLE et qu'après accord avec le Président du District de Seine-Maritime, la volonté était de ne pas accorder de nouvelle dérogation et de faire appliquer l'article 22 des Règlements Généraux de la FFF pour le club du FC THOUBERVILLE, c'est-à-dire le retour en compétitions au sein du District de l'Eure dès la saison prochaine.

Néanmoins, après plusieurs échanges, il est proposé de ne pas revenir sur les dérogations ayant été accordées antérieurement. Pour les nouvelles demandes, celles-ci seront traitées conjointement par les districts concernés, celui sur lequel se trouvent géographiquement les installations et celui dans lequel le club souhaite pratiquer les compétitions. Les membres valident à l'unanimité.

6 – SPORTIF

6.1 – Définition réglementaire de l'équipe Senior du championnat Régional 1 accédant en N3 en fin de saison

Jean-Pierre GALLIOT présente le nouveau texte qui sera publié concernant le championnat seniors Régional 1. La disposition réglementaire retenue est l'organisation du match de barrage pour l'accession unique en National 3, telle qu'elle a été adoptée lors de la récente Assemblée Fédérale.

Les membres valident cette proposition et Gilbert GUERIN propose de déterminer, dès maintenant, le lieu d'organisation de ce match. Après discussion, les membres valident, à l'unanimité, la ville de Lisieux, sous réserve de la disponibilité des installations à la date de déroulement du barrage.

6.2 – Programmation au calendrier général des journées de fin de saison 2023/2024

Jean-Pierre GALLIOT présente les propositions de la Commission Régionale des Calendriers concernant la fin de saison 2023/2024, en premier lieu, pour la catégorie Seniors. Il est notamment question de se positionner sur les dates du match de barrage, des journées 21 et 22 ainsi que des finales des Coupes de Normandie.

Les membres valident les dates ci-dessous (Pour : 15 – Abstention : 1)

- J21 : 4/5 mai 2024
- J22 : 25/26 mai 2024
- Match de barrage : 8/9 juin 2024
- Finales de Coupe : 15/16 juin 2024

La déclinaison des décisions retenues pour les Seniors sera appliquée aux compétitions des autres catégories.

6.3 – Classements des championnats régionaux – saison 2022/2023

Les membres prennent connaissance des classements arrêtés par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions dans leur procès-verbal du 21 juin 2023, publié le 22 juin 2023 sur le site de la Ligue.



6.4 – Validation des groupes des championnats régionaux pour la saison 2023/2024

Le Comité de Direction,

Pris connaissance de la décision de la Commission Fédérale des Championnats Nationaux Seniors de réintégrer le SU DIVES CABOURG Football en championnat National 3,

Pris connaissance des diverses décisions prises par les commissions ayant compétence aboutissant à exclure des championnats nationaux EVREUX FC 27 et l'AS de CHERBOURG Football,

Pris connaissance du risque de placement de l'EVREUX FC 27 en position de liquidation,

Décide au travers des mesures à prendre de retenir comme principe d'éviter à tout prix les surnombres qui, en fin de saison, sont toujours source de ressenti de la part de clubs concernés par les descentes supplémentaires.

Il décide, à ce titre, de positionner, pour la saison 2023-2024, les équipes A des clubs d'EVREUX FC 27 et de l'AS de CHERBOURG Football au niveau de leur équipe B soit Régional 2 pour EVREUX FC 27 et Régional 3 pour AS de CHERBOURG Football.

Cette décision entraîne :

- L'accès du SPN VERNON en championnat de Régional 1, ce club étant placé meilleur accédant possible du championnat Régional 2, Groupe D, du fait de la non-accession d'EVREUX FC 27 B,
- Le maintien du FC VAL de REUIL en championnat de Régional 1, classé meilleur 9^{ème} des deux groupes en fonction du mini-championnat fixant les règles de départage entre équipes de groupes différents

La présente décision entraîne également :

- Le maintien en championnat Régional 2 de AGNEAUX FC,
- Le maintien en championnat Régional 3 du SC HEROUVILLAIS Football B.

Le Comité de Direction décide le maintien des équipes de jeunes et féminines à leur niveau obtenu à l'issue de la saison.

Toutes les décisions afférentes à EVREUX FC 27 restent conditionnées à la décision que pourrait être amené à prendre le COMEX quant au positionnement des équipes du club.

SENIORS

REGIONAL 1

Groupe A

Us Avranches Msm 2
Esm Gonfreville 1
Bayeux Fc 1
As Trouville Deauville 1
Us Granvillaise 2
As Verson 1
Maladrerie Os 1
Fc Equeurd.Hainnev 1
Es Coutanaise 1
J.Fertoise Bagnoles 1
Af Virois 2
Havre Caucriauville S 1

Groupe B

Grand Quevilly Fc 1
Es Du Mont Gaillard 1
Fc Rouen 1899 2
Stade Sotteville Cc 1
Yvetot Ac 1
Us Luneraysienne 1
Us Mesnil Esnard Fra 1
Pacy Menilles Rc 1
Gisors F.C.G.V.N. 27 1
O. Pavillais 1
FC Val de Reuil
Spn Vernon



REGIONAL 2

Groupe A

Fc St Lo Manche 2
As Tourlaville 1
Us Avranches Msm 3
Cs Carentanais 1
Us Villers Bocage 1
Fc Agon Coutainville 1
Us Ducey Isigny 1
Us St Pairaise 1
Fc Des Etangs 1
As Ifs 1
Avt G. Caen Football 2
Agneaux Fc 1

Groupe C

Ca Lisieux Pa 1
Cs Serv.Mun.Le Havre 1
Fc Dieppe 2
Al Deville Maromme 1
Es Tourvillaise 1
Esm Gonfreville 2
Sc Octeville Sur Mer 1
Es Plateau Fouc.Real 1
Fc Le Trait Duclair 1
Us De Bolbec 1
Fc Neufchatel En Br 1
Oh Trefilerie Neiges 1

Groupe B

Uson Mondeville 1
Us Alenconnaise 61 2
Fc Argentan 1
Esfc Falaise 1
As Ptt Caen 2
Js Douvres Delivrand 1
Sc Herouvillais F 1
Usc Mezidon Fb 1
Su Dives Cabourg Fb
Lc Bretteville Odon 1
Maladrerie Os 2
As La Selle La Forge 1

Groupe D

Cms Oissel 2
Romilly Pt St Pierre 1
Evreux FC 27 1
Caudebec St Pierre F 1
St Marcel F 1
Es Normanville 1
Saint Sebastien Foot 1
Rouen Sapins Fc 1
Fc St Julien 1
Grand Quevilly Fc 2
Mont Saint Aignan Fc 1
Fc Serquigny Nassand 1



REGIONAL 3

GROUPE A

As Valognes F. 1
As De Cherbourg F. 1
Us Ouest Cotentin 1
Uc Bricquebataise F 1
Es St Sauveur Rond. 1
Us Ste Croix St Lo 1
Es Pointe Hague 1
Fc Val De Saire 1
Us Cote Des Iles 1
Ca Pontois 1
As Thèreval 1
Fc St Lo Manche 3

GROUPE C

Uson Mondeville 2
Bourguebus Soliers F 1
Ca Pont Audemer 1
Ca Lisieux Pa 2
Cs Honfleur 1
Ajs Coll. Ouistreham 1
Muance Fc 1
As Villers Houlgate 2
Usi Bessin Nord 1
Hastings Fc Rcsmn 1
Fc Thaon Bretteville 1
Us Pont l'Eveque 1

GROUPE E

Sc Frileuse 1
Yvetot Ac 2
As Fauvillaise 1
Ac St Romain Colbosc 1
As De Montivilliers 1
Us Godervillaise 1
Olympia' Caux Football 1
Cs Gravenchon 1
R.C Havrais 1
Es Du Mont Gaillard 2
Havre Caucriaux S 2
As Ste Adresse But

GROUPE G

A Houlmoise Bond Fc 1
Fc St Etienne Rouvra 1
Co Cleon 1
Fusc Boisguillaume 1
Fc Barentinois 1
Cms Oissel 3
St Aubin Fc 1
Stade Sotteville Cc 2
As Madrillet Chat BI 1
Us Lillebonnaise 1
Us Mesnil Esnard Fra 2
O Darnetal 1

GROUPE B

Sc Herouvillais F 2
Us Granvillaise 3
Conde Sports 1
Tessy Moyon Sp. 1
As Jullouville Sarti 1
St Hilaire Virey Lan 1
As Verson 2
Fc 3 Rivières 1
Es Carpiquet Foot 1
Us St Quentin Homme 1
Inter Odon Fc 1
Fc Le Val St Pere 1

GROUPE D

Fc Du Pays Aiglon 1
As Potigny V.C.U. 1
J. Fertoise Bagnoles 2
Ss Domfrontaise 1
Fc Flerien 2
Us Mortagnaise 1
Oc Briouze 1
L. St Georges Gros. 1
Us Andaine 1
Cs Orbecquois Vesp. 1
Js De Tichebray 1
Us Ecouves 1

GROUPE F

O. Pavillais 2
Js St Nicolas Bethun 1
Cany Fc 1
Us Auffay 1
Fc Offranvillais 1
Us Luneraysienne 2
Eu Fc 1
Usf Fecamp 1
Plat Quincampoix Fc 1
Fc de Neufchatel
As Treportaise 1
Es Tourvillaise 2

GROUPE H

Us Conchoise 1
Us Gasny 1
Fc Garennes Bueil Cb 1
Fc Eure Madrie Seine 1
Evreux Fc 27 2
Fc Pays Du Neubourg 1
Pacy Menilles Rc 2
Fac Alizay 1
Fc Gisors Vexin 27 2
Accédant DEF
Accédant DEF
Accédant DEF





Fc Rouen 1899 21
Fc St Lo Manche 21
Us Avranches Msm 21
Al Deville Maromme 21
As Ptt Caen 21
Esm Gonfreville 21
Maladrerie Os 21
Us Quevilly R.M. 21
Us Alenconnaise 61 21
Evreux Fc 27 21
Sc Frileuse 21
Fc Flerien 21

REGIONAL 2 U18

GROUPE A

Ca Lisieux Pa 21
As De Cherbourg F. 21
Us Granvillaise 21
As Verson 21
Agneaux Fc 21
Uson Mondeville 21
Bayeux Fc 21
Inter Odon Fc 21
Fc Serquigny Nassand 21
As Trouville Deauville 21
As La Selle La Forge 21
Fc Equeurdr. Hainnev 21

GROUPE B

Cms Oissel 21
Fc Dieppe 21
Fusc Boisguillaume 21
Cs Serv.Mun.Le Havre 21
Saint Sebastien Foot 21
Us Mesnil Esnard Fra 21
Pacy Menilles Rc 21
Fc Gisors Vexin 27 21
Fc Offranvillais 21
Grpt Acmie 21
Es Du Mont Gaillard 21
Fc Du Roumois Nord 21



REGIONAL 3 U18

GROUPE A

As Valognes F. 21
Us Villers Bocage 21
As Tourlaville 21
Es Carpiquet Foot 21
La Brehalaise 21
Af Virois 21
St Hilaire Virey Lan 21
Grpt Jsd Coeur Nacre 21
Fc 3 Rivieres 21
Es Pointe Hague 21

GROUPE B

Fc Argentan 21
Sch Football 21
Ss Domfrontaise 21
Fc Du Pays Aiglon 21
Grpt Jeunesse Fc 21
Cs Honfleur 21
Ca Pont Audemer 21
La Croix Vallee Eure 21
Es Cormelles F. 21
Us Meloise 21

GROUPE C

O. Pavillais 21
Usf Fecamp 21
Yvetot Ac 21
Us Lillebonnaise 21
Solidarite S Gournay 21
Sc Octeville Sur Mer 21
Olympia'Caux Footbal 21
Fc Le Trait Duclair 21
Grpt Us Criel Eu Fc 21
Havre Caucriaux S 21

GROUPE D

Fc Neufchatel En Br 21
Fc Val De Reuil 21
Fac Alizay 21
Fc St Etienne Rouvra 21
Stade Sotteville Cc 21
Grand Quevilly Fc 21
Rouen Sapins Fc 21
Grpt Efecoc 21 Grpt
Andelle Argueil 21
Fc Seine-Eure



REGIONAL 1 U16

Fc Rouen 1899 21
Le Havre Ac 21
Fc Dieppe 21
Sm Caen Calv.Bn 21
Fc St Lo Manche 21
Us Avranches Msm 21
Spn Vernon 21
Fc Flerien 21
Cs Serv.Mun.Le Havre 21
Us Quevilly R.M. 21
Uson Mondeville 21
Evreux Fc 27 21

REGIONAL 2 U16

GROUPE A

Ca Lisieux Pa 21
As De Cherbourg F. 21
Es Coutançaise 21
Us Granvillaise 21
As Ptt Caen 21
Us Aunay/Odon 21
Maladrerie Os 21
Agneaux Fc 21
Us Alençonnaise 61 21
Fc Du Pays Aiglou 21
Bayeux Fc 21
As Villers Houlgate 21

GROUPE B

Usf Fecamp 21
Cms Oissel 21
Sc Frileuse 21
Yvetot Ac 21
Esm Gonfreville 21
Grand Quevilly Fc 21
Fc Val De Reuil 21
Havre Caucriaux S 21
Fusc Boisguillaume 21
Us De Grammont 21
Pacy Menilles Rc 21
Fc Seine Eure 21

REGIONAL 1 U15

GROUPE A

Sm Caen Calv.Bn 1
Fc St Lo Manche 1
Us Avranches Msm 1
Ca Lisieux Pa 1
As De Cherbourg F. 1
Us Granvillaise 1
As Ptt Caen 1
Maladrerie Os 1
Us Alençonnaise 61 1
Fc Argentan 1

GROUPE B

Fc Rouen 1899 1
Le Havre Ac 1
Fc Dieppe 1
Spn Vernon 1
Fc Offranvillais 1
Sc Frileuse 1
Yvetot Ac 1
Us Quevilly R.M. 1
Evreux Fc 27 1
Pacy Menilles Rc



REGIONAL 2 U15

GROUPE A

Es Coutançaise 1
Cs Carentanais 1
Fc Flerien 1
Am La Ferriere 1
As Tourlaville 1
As Verson 1
As St Vigor Le Grand 1
Bayeux Fc 1
St Hilaire Virey Lan 1
Af Virois 1

GROUPE B

Avt G. Caen Football 1
Es Normanville 1
Uson Mondeville 1
Fac Alizay 1
Fc Seine Eure 1
Grpt Blainville Bb 1
St Sebastien F
Us De L'Andelle
Us Canton Thiberville 1
As lfs 1

GROUPE C

Cms Oissel 1
Us Epouville 1
Us Lillebonnaise 1
Esm Gonfreville 1
Mont Saint Aignan Fc 1
Fusc Boisguillaume 1
Es Du Mont Gaillard 1
Grpt Efecoc 1
Fc La Varenne 1
Fc Gisors Vexin 27 1

REGIONAL U14

GROUPE A

Fc St Lo Manche 21
Us Avranches Msm 21
As De Cherbourg F. 21
Us Granvillaise 21
As Tourlaville 21
Bayeux Fc 21
Af Virois 21
Sm Caen Calv.Bn 21

GROUPE B

Ca Lisieux Pa 21
As Ptt Caen 21
Maladrerie Os 21
As Courteille Alencon 21
Uson Mondeville 21
Us Alençonnaise 61 21
Fc Du Pays Aiglon 21
Fc Argentan 21

GROUPE C

Le Havre Ac 21
Fc Dieppe 21
Fc Offranvillais 21
Yvetot Ac 21
Havre Caucriaux S 21
Es Du Mont Gaillard 21
Oh Trefilerie Neiges 21
Us Quevilly R.M. 21

GROUPE D

Fc Rouen 1899 21
Spn Vernon 21
Stade Sotteville Cc 21
Fusc Boisguillaume 21
Rouen Sapins Fc 21
Evreux Fc 27 21
Pacy Menilles Rc 21
Fc Gisors Vexin 27 21



REGIONAL 1 FEMININ

Fc Rouen 1899 1
As De Cherbourg F. 1
Sc Thiberville 1
Fc Flerien 1
Es Tourvillaise 1
Avt G. Caen Football 1
Esm Gonfreville 1
Us Quevilly R.M. 1
Us Alençonnaise 61 1
Evreux Fc 27 1
Us Guérinière 1
Fc Féminin Rouen Pe 1

REGIONAL 2 FEMININ

Groupe A

Ca Lisieux Pa 1
Fc Pays Du Neubourg 1
Su Dives Cabourg Fb 1
Oh Trefilerie Neiges 1
As Villers Houlgate 1
Fc Féminin Rouen Pe 2
As Ifs 1
Maladrerie Os 1
Fc Rouen 1899 2
Usf Fecamp 1

Groupe B

Oc Briouze 1
Us Avranches Msm 1
Cs Carentanais 1
Avt G. Caen Football 2
Us D'Andaine 1
Inter Odon Fc 1
Ffp Marigny 1
Us Villers Bocage 1
Us Ducey Isigny 1
Bayeux Fc

Les membres valident à l'unanimité la structure des championnats ci-dessus proposée pour la prochaine saison.

La présente décision, publiée le 10.07.2023, n'est, au regard de l'article 190 des règlements généraux, plus susceptible de recours.

7 - ARBITRAGE

7.1 - Règlement intérieur de la CRA

Gilles BELLISSENT fait part des propositions de modifications émanant la CRA concernant le règlement intérieur notamment sur les observations des arbitres de la catégorie R3. Elle souhaite constituer des groupes de septembre à décembre, les arbitres étant observés une fois. En décembre, un classement serait effectué, les premiers accèderaient en poule promotionnelle, les derniers seront reversés dans les poules de relégation dont la seconde phase déterminera les rétrogradations en fin de saison (le nombre d'accessions/descentes restant à définir).

Les membres valident (Pour : 15 – Abstention : 1).

7.2 - Déploiement de la politique régionale

Kerstie ABERGEL fait un point d'étape sur le déploiement de la politique régionale comme cela avait été demandé lors de la précédente réunion. Fredy FAUTREL a commencé à mettre en place le système VOR pour les clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage. Le recrutement du CTRA est en cours et 2 services civiques sont prévus, à la rentrée, pour travailler sur l'ensemble du territoire et en collaboration avec les districts.

8 - DIVERS



8.1 – Mouvements dans les structures

Roger DESHEULLES fait état des mouvements ci-dessous mentionnés. Les membres valident à l'unanimité.

Commissions	Personne	Type	Poste
Délégués et sécurité	Denis LANSEL	Démission	Membre
Foot Entreprise	Jocelyn BERNIERES	Retrait	Membre
Actions Citoyennes	Lilian LEBARBEY	Intégration	Membre
Développement des pratiques	Yoann TROLONG	Intégration	Membre

8.2 – PV de la CR Labels du 8 juin 2023

Thierry MONTAGNE expose les décisions prises par la Commission Régionale des Labels le 8 juin dernier. Il tient à souligner le travail effectué par les commissions départementales pour le suivi des clubs régionaux et par les CTR et membres de la commission régionale pour les clubs nationaux.

Bertrand VOISIN déplore la non-labellisation du club d'HEROUILLE FUTSAL, unique club de Division 1 en Normandie.

Les membres prennent acte de la validation par le BELFA, le 29 juin 2023.

8.3 – Futnet

Thierry MONTAGNE informe les membres que la FFF dispose désormais de la délégation de service public de la part du ministère des Sports pour l'organisation de la pratique de Futnet en France.

Il en ressort que la FFF organisera la compétition de D1. Les équipes qui évoluaient en D2 et D3 dans l'ancienne fédération intégreront les compétitions organisées par les ligues régionales. Au sein de notre territoire, 3 clubs existent représentant une dizaine d'équipes. Il propose la création d'une commission spécifique à cette discipline composée de membres de ces clubs afin de bénéficier de leurs connaissances. Les membres du CD valident.

8.4 – Statut des éducateurs

Thierry MONTAGNE transmet les éléments de Nasr-Eddine RAHO, excusé. Il tenait à souligner le travail effectué par la commission pour être proche des clubs et notamment du déplacement des techniciens dans les clubs afin de valider les certifications des éducateurs et ce, afin de pas pénaliser les clubs.

Il tient à faire un point sur la mise en place des badges éducateurs. Suite au dernier Comité de Direction, il avait indiqué que la démarche était appréciée et souhaiterait donc l'élargir à la R3, R1 U18 et U14.

Les membres valident l'élargissement et souhaitent un suivi de ce projet.

8.5 – Tarification IR2F

Raynald LEFRANCOIS résume la réunion du dernier Comité de Pilotage IR2F proposant la modification du tarif des FIA à 160€ avec une partie reversée aux districts (45€). Les membres valident cette proposition à l'unanimité.

Le prochain Comité de direction aura lieu le lundi 4 septembre à partir de 18h00 au siège de la Ligue à Lisieux.

Le Président,



Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général,



Roger DESHEULLES

